VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

Terre & Nature
L'HEBDO ROMAND DE LA VIE AU VERT

Animan
RÊVER | VOYAGER | PRÉSERVER

AU FIL DES JARDINS, LE JAPON EN FLEURS

DU MERCREDI 14 AVRIL AU JEUDI 29 AVRIL 2027
16 JOURS

AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

Introduction au voyage

Au printemps, le Japon se réveille et sa nature reprend vie avec ses belles teintes et floraisons en tout genre. A cette occasion, Au Tigre Vanillé vous propose un voyage d'une grande originalité.

C'est pour découvrir les aspects les plus secrets du pays et pour être introduits dans le monde insoupçonné qui se cache derrière le Japon moderne que vous voyagerez en compagnie de M. Franck Sadrin, pépiniériste de talent, amoureux des jardins et passionné par la culture japonaise sous toutes ses formes.

Votre itinéraire vous emmène dans les villes incontournables que sont Tokyo, Kyoto et Kanazawa. Mais il vous invite aussi et surtout à sortir des sentiers battus et à découvrir une région encore peu connue, la province de Matsue. Cette contrée recèle de trésors culturels de grande valeur ainsi que de magnifiques jardins dont ceux d'Adachi et de Yuushien.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir deux produits emblématiques du Japon au cœur de Shizuoka, située au pied du mont Fuji. La région bénéficie en effet d'un climat doux et d'une nature luxuriante, permettant la production d'une grande variété de produits agricoles tout au long de l'année, dont le wasabi. La région est également la principale productrice de thé au Japon, représentant environ 40% de la production totale du pays.

Les moments forts du voyage

- Partir après Pâques et la foule venue observer les sakuras (cerisiers en fleurs), lorsque le Japon aura retrouvé sa nature verdoyante et des températures agréables.
- Visiter les lieux emblématiques de l'archipel, des quartiers trépidants de Tokyo aux jardins zen de Kyoto.
- Découvrir des plantations de thé et wasabi avec le mont Fuji en toile de fond.
- S'envoler vers une région encore confidentielle avec ses jardins uniques, des quartiers historiques pleins de charme, d'anciennes demeures d'écrivain ou de samurai, des sanctuaires parmi les plus importants du pays…
- S'émerveiller devant la floraison des pivoines, des glycines ou azalées tout aussi spectaculaire que les cerisiers.
- Se baigner avec délectation dans les eaux thermales de Tamatsukuri Onsen.

Votre guide

Au Tigre Vanillé vous invite à prendre pied sur cette terre japonaise en compagnie de **Franck Sadrin.**

Sa passion pour le Japon, il la perpétue en Europe au pied du Mont Blanc. Pépiniériste passionné, il s'est lancé un projet un peu fou : celui de sauvegarder les espèces les plus rares de cerisiers à fleurs du Japon.

En effet, son histoire d'amour pour le pays du Soleil Levant ne s'est qu'amplifiée voyage après voyage : il apprend alors tout seul le japonais et s'intéresse aux différents aspects de la culture nipponne.

L'attachement de Franck pour ce pays est devenu tel qu'il se décida à quitter son métier d'informaticien pour se consacrer exclusivement à ses expertises dans les arts traditionnels japonais tels que la calligraphie, l'arrangement floral (ikebana) et la cérémonie du thé ainsi que des arts martiaux tels que le iaido et l'aïkido. Il est également un collectionneur averti d'antiquités japonaises : meubles, kimonos, poteries, ...

Guide aux yeux rieurs, curieux et captivant, il saura vous initier de la meilleure des façons aux subtilités de culture japonaise : l'art des jardins, les symboliques religieuses, les codes de la société et bien sûr la grande variété gastronomique.

Jour par Jour

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	mercredi 14.04.27	Genève - Istanbul	Vols	Nuit dans l'avion	
2	jeudi 15.04.27	Tokyo (arrivée)	Accueil + transfert privé	Mitsui Garden Kyobashi Tokyo	B
3	vendredi 16.04.27	Tokyo (guidé)		Mitsui Garden Kyobashi Tokyo	B,L,D
4	samedi 17.04.27	Tokyo : excursion à Ashikaga et Shiofune (guidé)	Bus privé	Mitsui Garden Kyobashi Tokyo	B,L,D
5	dimanche 18.04.27	Tokyo - Shizuoka (guidé)	Shinkansen + bus privé	Grand Hills Shizuoka	B,L
6	lundi 19.04.27	Shizuoka - Himeji - Kurashiki (guidé)	Shinkansen	Grand Cocoe Kurashiki	B,L
7	mardi 20.04.27	Kurashiki - Matsue (guidé)	Train express + bus privé	Matsue Excel Tokyu	B,L,D
8	mercredi 21.04.27	Matsue – Tamatsukuri Onsen (guidé)	Bus privé	Ryokan Chorakuen	B,L,D
9	jeudi 22.04.27	Tamatsukuri Onsen - Okayama - Kyoto (guidé)	Train express + shinkansen	Vischio Kyoto	B,L,D
10	vendredi 23.04.27	Kyoto (guidé)	Bus privé	Vischio Kyoto	B,L
11	samedi 24.04.27	Kyoto (guidé le matin)	Bus privé	Vischio Kyoto	B,L
12	dimanche 25.04.27	Kyoto - Kanazawa (guidé le matin)	Train express + shinkansen	Mitsui Garden Kanazawa	B, L
13	lundi 26.04.27	Kanazawa (guidé)		Mitsui Garden Kanazawa	B,L
14	mardi 27.04.27	Kanazawa – Omiya - Tokyo (guidé)	Shinkansen + bus privé	Mitsui Garden Kyobashi Tokyo	B,L,D
15	mercredi 28.04.27	Tokyo (départ)	Transfert privé + vol réservé par vos soins	Nuit dans l'avion	B
16	jeudi 29.04.27	Istanbul - Genève			

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

Carte

PLAN DES DÉPLACEMENTS

Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
mercredi	Turkish Airlines	Economique	Genève	19h10
14.04.27	TK1920		Istanbul	23h20
jeudi	Turkish Airlines	Economique	Istanbul	02h05
15.04.27	TK 198		Tokyo Haneda	19h20
mercredi	Turkish Airlines	Economique	Tokyo Haneda	21h45
28.04.27	TK 199		Istanbul	05h05 #
jeudi	Turkish Airlines	Economique	Istanbul	06h55
29.04.27	TK1917		Genève	09h05

arrivée le lendemain

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : mercredi 14 avril 2027
Genève - Istanbul

En fin de journée, vous décollerez à destination d'Istanbul sur compagnie Turkish Airlines en classe économique (ou équivalent). Transit et vol de connexion pour Tokyo. Nuit à bord.

Jour 2 : jeudi 15 avril 2027
Tokyo

Arrivée à Tokyo Haneda. Après avoir complété les formalités douanières, vous serez accueillis par votre guide francophone qui vous accompagnera durant tout le voyage. Il vous remettra une carte de transports à utiliser à l'intérieur des villes pour prendre le métro, trains locaux, bus etc... Elle vous servira aussi à effectuer quelques petits achats dans les supérettes et distributeurs de boissons. Un transfert en bus vers l'hôtel sera ensuite prévu. Dîner bento et installation à l'hôtel.

Vous séjournerez à l'hôtel Mitsui Garden Kyobashi. Idéalement situé à quelques minutes à pied de la gare Tokyo, l'hôtel se trouve à proximité de centres commerciaux, restaurants et cafés divers.

D'architecture moderne et de construction récente, cette adresse propose des chambres fonctionnelles et confortables. Elles arborent une décoration aux tons bois de rose.

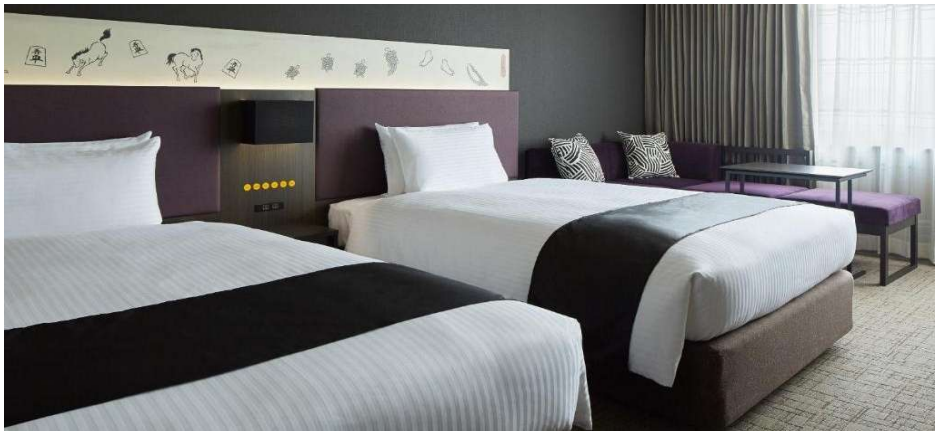

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Kyobashi Tokyo ou équivalent.

Jour 3 : vendredi 16 avril 2027
Tokyo (guidé)

Vous retrouverez le groupe ce matin. Pour vos premiers pas dans la capitale nippone, vous explorerez les lieux suivants en transports en commun.

Vous commencerez la journée par le très traditionnel quartier d'Asakusa, le long de la rivière Sumida, qui vous plongera dans l'univers unique du Tokyo populaire où règne l'esprit du vieil Edo.

Visite du temple bouddhique de Senso-ji, dédié à Kannon, son point central. C'est l'un des temples les plus spectaculaires et vénérés de Tokyo. En l'an 628, deux pêcheurs sortirent des eaux de la Sumida une statuette en or de Kannon, déesse bouddhiste de la Miséricorde. Sur le sanctuaire érigé à cet endroit, un saint homme, Shokai, bâtit un temple en 645. La taille, la richesse et la renommée du Senso-ji s'accrurent et atteignirent leur apogée lorsque Tokugawa Ieyasu y rattacha un vaste domaine.

Sur la rue commerçante qui y mène, la "Nakamise Dori", on trouve de nombreuses boutiques vendant toutes sortes d'objets traditionnels.

Vous rejoindrez ensuite l'ancien marché aux poissons de Tsukiji où vous profiterez d'une pause déjeuner. En 2018, le marché de Tsukiji a été déplacé vers une nouvelle installation moderne à Toyosu, mais l'ancien marché demeure un symbole emblématique du commerce alimentaire traditionnel japonais.

Vous vous baladerez ensuite au jardin Hama Rikyu. Créé au XVIIe siècle sous le shogunat Tokugawa, le jardin servait de résidence et de lieu de détente pour les daimyos. Après la restauration de Meiji, il est devenu un domaine impérial avant d'être ouvert au public en 1946. Situé entre les gratte-ciels de Shiodome et Ginza, le jardin offre un contraste saisissant entre la nature paisible et l'urbanisation moderne.

Vous flânerez dans le quartier de Ginza, devenu en quelques années le parangon de l'architecture la plus audacieuse et débridée au monde. Autrefois connu pour ses artisans qui frappaient l'argent (ginza signifie "corporation de ceux qui travaillent l'argent"), Ginza, le quartier le plus cher de Tokyo, est le paradis du shopping.

Enfin, vous vous baladerez autour du Palais Impérial de Tokyo et de ses jardins immaculés. Entourées de gratte-ciels en plein cœur de la ville, les jardins de l'Est et le jardin extérieur restent protégés par quelques vestiges de fortifications plus ou moins bien conservés. C'est encore tout ce qu'il reste du fameux château d'Edo, autrefois demeure des shoguns (seigneurs) de l'époque Tokugawa.

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Kyobashi Tokyo ou équivalent.

Jour 4 : samedi 17 avril 2027
Tokyo : excursion à Ashikaga et Shiofune (guidé)

A 8h30, vous partirez en excursion à la journée en bus privé.

L'Ashikaga Flower Park, situé dans la préfecture de Tochigi à 1h30 de Tokyo, est un véritable paradis qui enchante les visiteurs avec sa beauté naturelle et sa variété de fleurs à couper le souffle.

Le parc est renommé pour ses paysages pittoresques et sa conception soignée, offrant une expérience immersive dans un monde de couleurs et de fragrances florales. Il est divisé en plusieurs jardins thématiques, chacun mettant en valeur une variété de fleurs à différentes saisons de l'année. Au printemps, on trouve une magnifique allée de glycines, créant un tunnel vivant de pétales violets et mauves qui se balancent doucement au gré du vent.

Pendant les mois d'été, les jardins s'animent avec des massifs de roses aux couleurs vives et des parterres de fleurs d'été exotiques.

L'automne apporte une palette de couleurs chaudes avec des érables japonais aux feuilles rouges et orangées, offrant un contraste saisissant avec le ciel bleu et les autres éléments du paysage. Même en hiver, le parc conserve son charme grâce aux illuminations hivernales, où des millions de lumières scintillantes transforment les arbres et les plantes en une féerie de glace.

Le pont suspendu qui traverse le parc offre des vues panoramiques spectaculaires sur les différents jardins et permet aux visiteurs d'apprécier pleinement la beauté et la variété des fleurs et des paysages tout au long de l'année.

Vous continuerez vers Shiofune.

Situé à l'ouest de Tokyo dans une vallée proche de la ville d'Ome, le temple bouddhiste Shiofune Kannon-Ji a une histoire de plus de 1300 ans. Selon la légende, une religieuse bouddhiste de la province de Wakasa, Yao Bikuni, aurait consacré une statue de la déesse Kannon dans la vallée.

Au printemps, lorsque les azalées sont en pleine floraison, le temple Shiofune Kannon-ji se transforme en un véritable paradis floral. Les sentiers du temple sont bordés d'azalées aux couleurs vives et variées, allant du rose tendre au rouge

vif. Les visiteurs apprécient déambuler à travers les allées et s'immerger dans cette mer de couleurs très photogénique.

Tout en haut, l'imposante statue de Kannon domine fièrement les lieux jusqu'aux lointaines collines de Tama.

Retour à Tokyo (1h30 de trajet).

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Kyobashi Tokyo ou équivalent.

Jour 5 : dimanche 18 avril 2027
Tokyo - Shizuoka (guidé)

Ce matin, un transfert de bagages sera prévu jusqu'à Matsue. Cela vous permettra de voyager léger pendant les deux prochaines nuits. Vous prendrez ensuite un Shinkansen à destination de Shizuoka. Un bus privé sera mis à votre disposition pour les visites.

Route vers Utogi (environ 45mn), village perdu en montagne en véhicules privés et accompagnés d'un guide local connaisseur plus que personne du département de Shizuoka. Ici, les familles héritent des techniques de production de génération en génération et la racine typiquement japonaise doit respecter de nombreuses contraintes pour être cultivée, vous aurez l'occasion de discuter avec un fermier, dixième descendant d'une lignée d'exploitants de Wasabi. Le midi, déjeuner traditionnel à base de la convoitée racine : tempuras de feuilles de Wasabi, tiges de wasabi marinées, et sobas agrémentés au Wasabi seront de la partie.

Sur le chemin du retour vers Shizuoka, vous vous arrêterez chez un producteur de thé organique. Ici dépaysement assuré avec vue sur des champs de thé en altitude et dégustation.

Retour à Shizuoka et nuit à l'hôtel Grand Hills.

Il est situé à la sortie de la gare de Shizuoka ce qui le rend extrêmement pratique pour les déplacements en transports en commun.

Toutes les chambres se trouvent à partir du 18e étage et certaines offrent même une vue panoramique sur la ville et la baie de Suruga.

Sur place, on trouvera plusieurs restaurants japonais dont un teppanyaki ainsi qu'un restaurant de spécialités chinoises sans oublier le bar au dernier étage, parfait pour les cocktails en soirée.

Nuit à l'hôtel Grand Hills Shizuoka ou équivalent.

Jour 6 : lundi 19 avril 2027
Shizuoka - Himeji - Kurashiki (guidé)

Après le petit-déjeuner, vous prendrez un Shinkansen pour Himeji.

A Himeji, vous visiterez l'imposant château, dit du « Héron Blanc ». Construit sur un promontoire escarpé, il est de loin le plus beau et le plus authentique du Japon. Contrairement à beaucoup d'autres, il n'a jamais été détruit par les guerres, les tremblements de terre ou les incendies. Ainsi il présente toujours sa forme originelle, qui date de 1609. Son haut donjon et un ensemble compliqué d'enceintes, de cours et de douves, qui composent un système défensif impressionnant, en font la réalisation suprême du château de samouraï.

Continuation vers Okayama en Shinkansen puis Kurashiki en train express.

Kurashiki est une charmante petite ville qui a su préserver son patrimoine, épargnée par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Sa vieille ville offre une véritable plongée dans le Japon d'autrefois, avec ses ruelles étroites bordées d'anciennes maisons de bois, ses canaux jalonnés de gracieux saules et ses entrepôts de riz du XVIIe siècle qui côtoient les premières usines de l'ère Meiji.

Ici, les demeures des anciens samouraïs se mêlent aux résidences opulentes des marchands qui prospéraient autrefois grâce au commerce du riz et du sucre. Kurashiki était en effet l'une des principales villes exportatrices avant de devenir un centre florissant de l'industrie textile.

Aujourd'hui, ces entrepôts nostalgiques aux murs blancs ont été reconvertis en musées, boutiques, hôtels et restaurants. Le long de la rivière Kurashiki, les rangées de saules et l'architecture élégante rappellent une époque rétro-moderne qui continue de séduire les visiteurs du monde entier. Vous vous promènerez au bord du canal, entrerez dans une ancienne échoppe de vente d'alcools de riz ou visiterez des musées uniques comme le musée d'art populaire ou celui du jouet, qui abrite près de 5000 bibelots traditionnels du Japon dans un ancien entrepôt de riz.

Lors de votre séjour à Kurashiki, vous séjournerez à l'hôtel Grand Cocoe Kurashiki, un établissement bénéficiant d'un emplacement particulièrement pratique, à seulement quelques minutes à pied de la gare.

Il propose des chambres décorées avec soin dans un style qui mêle influences japonaises traditionnelles et design contemporain. Chaque étage s'inspire des saisons avec des matériaux comme le bois ou le denim typique de la région.

L'hôtel dispose de plusieurs services et équipements destinés au bien-être des clients, notamment un bain public avec sauna et un restaurant servant une cuisine japonaise élaborée à partir de produits de saison.

Nuit à l'hôtel Grand Cocoe Kurashiki ou équivalent.

Jour 7 : mardi 20 avril 2027
Kurashiki - Matsue (guidé)

Vous prendrez ce matin un train express pour Matsue et visiterez ensuite la ville en bus privé.

La ville de Matsue est un véritable trésor, de nombreux sites peuvent être vus au fil d'une croisière originale sur la rivière qui entoure les douves du château de Matsue à bord d'une "gondole" traditionnelle japonaise.

Son château tout d'abord, le symbole de la ville datant du XVIIe siècle. Il s'agit en réalité davantage d'une forteresse défensive : comme presque tous les châteaux de l'époque d'Edo, il servait avant tout à afficher la richesse des daimyos plutôt qu'à remplir une véritable fonction militaire. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il est construit sur une colline, ce qui était inhabituel pour l'époque. Depuis le sommet de son donjon de cinq étages, on profite d'une magnifique vue panoramique sur la ville de Matsue et le lac Shinji.

La rue Shiomi Nawate est particulièrement séduisante. Sur environ un demi-kilomètre, on y retrouve d'anciennes résidences japonaises traditionnelles ayant pour décor d'énormes pins centenaires.

Vous visiterez l'ancienne résidence d'un samouraï, vieille de près de 300 ans mais particulièrement bien conservée malgré son âge. Elle permet de se faire une idée de la vie quotidienne des guerriers de l'époque. Le musée commémoratif consacré à Lafcadio Hearn (1850-1904), ou Koizumi Yakumo de son nom japonais. Dans ses écrits, il livra ses impressions sur son pays d'adoption. Ici sont conservés des manuscrits ainsi que divers objets évoquant sa vie au Japon. Il vécut 15 mois à Matsue, où il exerça en tant que professeur d'anglais. Il s'y maria et prit par conséquent la nationalité japonaise. Sa maison, restée dans le même état que lorsqu'il l'a quittée, se trouve juste à côté.

La maison de thé Meimei-an est une halte des plus plaisantes pour s'offrir une petite pause durant vos visites.

Si le temps le permet, vous pourrez assister à un coucher de soleil sur le lac.

Vous descendrez à l'hôtel Matsue Excel Tokyu. Il se trouve à seulement 3 minutes à pied de la gare JR de Matsue, ce qui en fait une base idéale pour explorer la ville et ses alentours.

Ses chambres sont décorées avec simplicité et offrent tout le confort nécessaire. Un petit-déjeuner buffet, offrant des options variées, est proposé.

Nuit à l'hôtel Matsue Excel Hotel Tokyu ou équivalent.

Jour 8 : mercredi 21 avril 2027
Matsue – Tamatsukuri Onsen (guidé)

Nous vous proposons aujourd'hui de découvrir les alentours de Matsue en bus privé.

A l'est de Matsue, sur le lac Nakaumi, se trouve l'île volcanique de Daikonshima. Cette petite terre sans relief est un important producteur de pivoines arbustives et de ginseng.

Vous y découvrirez le magnifique jardin traditionnel de Yuushien. D'une élégante conception, il se fond dans un paysage de montagnes et d'eau. Au fil de la balade, vous cheminerez sur des chemins pavés, admirerez des lanternes de pierre, des cascades et des arbres de toutes sortes.

Chaque nouvelle saison y voit s'épanouir des fleurs de toute beauté. Azalées, rhododendrons et iris au printemps, hortensias et nénuphars en été, érables en automne, camélias en hiver. La star du jardin reste néanmoins la pivoine, qui y est visible toute l'année, même en hiver.

Plaisir des yeux… et plaisir du palais : Yuushien abrite trois restaurants ainsi qu'un excellent salon de thé avec vue sur le jardin et proposant du café au ginseng.

Après le déjeuner, vous rejoindrez le musée Adachi en bus.

Pour les amateurs, le musée d'art Adachi expose des toiles de peintres japonais influencés par la peinture occidentale et quelques beaux objets d'art japonais.

Mais le principal but de la visite se trouve être un somptueux jardin qui a été élu plus beau du Japon douze années consécutives par le journal Sukiya Living. Singularité des lieux, il est interdit d'y poser le pied… on se contente donc d'observer cet espace vert et minéral derrière des baies vitrées ou des barrières.

Après la visite, vous prendrez la direction du ryokan où vous passerez la nuit.

Judicieusement situé entre Matsue et Izumo, le ryokan Chôraku-en est situé dans la station thermale de Tamatsukuri (lieu où l'on fabriquait autrefois les pierres qui servaient au culte des divinités). Une adresse traditionnelle qui fait honneur à l'hospitalité légendaire des auberges japonaises.

Les chambres de style japonais sont raffinées et les bains de chaque logement sont alimentés par les sources d'eaux chaudes.

Vous pourrez goûter à la légendaire cuisine *kaiseki*, mettant en valeur les produits frais de la région et évoluant au fil des saisons.

Le ryokan Chôraku-en est également réputé pour proposer le plus grand bain extérieur mixte (rare au Japon) du pays.

Après un moment de détente dans les eaux chaudes, rien de tel qu'une petite flânerie dans le superbe jardin de la propriété.

Dîner et nuit au ryokan Chôraku-en ou équivalent.

Jour 9 : jeudi 22 avril 2027
Tamatsukuri Onsen - Okayama - Kyoto (guidé)

Afin de voyager léger, vos bagages seront transférés à Kyoto (merci de prendre un sac à dos léger pour une nuit). Vous prendrez un train express pour Okayama où vous visiterez le jardin Kôraku-en.

Situé au cœur de la ville, ce jardin traditionnel a été conçu en 1700, à la demande d'Ikeda Tsunamasa, gouverneur (daimyo) lors de la période d'Edo, pour symboliser sa puissance.

Le nom Kôraku-en, littéralement « jardin de la réjouissance ultérieure », fait référence à un passage d'un texte chinois où il est mentionné qu'un souverain doit être le premier à se soucier, avant son peuple, et le dernier à se réjouir, après son peuple.

La passion des daimyo successifs se manifeste dans les bâtiments du jardin, tels que l'Enyô-tei, la maison d'habitation, ou le théâtre de nô, ainsi que dans les maisons de thé et les petites chapelles disposées ici et là. Le Kôraku-en est dessiné dans le style du Kaiyû (jardin de promenade), où les voies fluviales et terrestres relient les vastes pelouses, les étangs, les collines, les bosquets de pruniers et les pavillons de thé.

Dans l'après-midi, vous prendrez un Shinkansen pour Kyoto (1h).

Lors de votre séjour à Kyoto, vous descendrez à l'hôtel Vischio. Situé à deux pas de la gare centrale, il permet aux voyageurs d'avoir un accès facile aux transports en commun pour rayonner dans la ville et ses alentours.

Récemment ouvert, l'hôtel Vischio offre des prestations de qualité. Ses chambres sont décorées avec goût et équipées de toutes les commodités modernes nécessaires pour un séjour confortable.

Il abrite également, un bain public, un sauna et une petite salle de sport. Le petit-déjeuner, japonais ou occidental, est servi sous forme de buffet.

Nuit à l'hôtel Vischio Kyoto ou équivalent.

Jour 10 : vendredi 23 avril 2027
Kyoto (guidé)

Pour cette première journée de visite complète à Kyoto, un bus privé sera mis à votre disposition.

A l'ouverture, découvrez un chef d'œuvre de minimalisme au Ryoan-ji, un espace d'une rare perfection composé d'une mer de sable et de 15 rochers-îles, conçu par le peintre Sôami. Un paysage changeant selon le point de vue adopté, où il est impossible d'embrasser plus de 14 rochers.

Vous admirerez ensuite le Kinkaku-ji, élégante construction à l'équilibre subtil, dont la beauté parfaite se reflète dans les eaux calmes d'un étang.

Non loin de Kyoto, Arashiyama abonde en sites idylliques. Bien que parfois très fréquenté, l'endroit est assez vaste pour y trouver calme et sérénité, notamment dans l'un des nombreux temples ou jardins en amont de la rivière Oi.

Avant de traverser la bambouseraie, nous vous suggérons de faire un détour pour visiter la villa Okochi Sanso. Elle fut la résidence du célèbre acteur de films historiques Denjirō Ōkōchi qui passa près de 30 ans à créer ce domaine sur le versant du Mont Ogura. Il consacre une grande part de sa fortune à ériger cette villa et ce jardin, qu'il ouvrit au public après sa mort en 1962. Le domaine s'étend sur près de deux hectares et combine harmonieusement architecture traditionnelle japonaise et jardins paysagers.

Le jardin exploite la technique du *shakkei* (paysage emprunté) : les montagnes environnantes, la rivière Hozu et la vallée de Katsura deviennent partie intégrante de la composition paysagère.

Ensuite, ne manquez pas non plus de découvrir le jardin du temple Tenryu-ji. Conçu vers 1343 par Musō Soseki, le jardin Sōgenchi est un site de beauté paysagiste d'importance particulière, utilisant la technique du *shakkei* : les montagnes d'Arashiyama deviennent décor naturel en toile de fond d'un grand étang bordé de pins, de rochers et d'îlots de verdure. Le jardin d'origine a été largement préservé jusqu'à aujourd'hui. Le temple fut quant à lui achevé en 1345 et a depuis été désigné premier parmi les Cinq Grands Temples Zen de Kyoto. La plupart des structures actuelles datent cependant de la période Meiji car le temple a subi de nombreux incendies.

Enfin vous vous baladerez autour du pont Togetsukyo qui offre de belles vues sur les collines environnantes. Le nom « Togetsukyo », littéralement « pont qui fait traverser la lune », aurait été choisi, jadis, lorsqu'un empereur se serait émerveillé de voir la lune semblant traverser le pont.

Pour une découverte plus tranquille d'Arashiyama, il est conseillé de marcher vers Saga Torrimoto, un quartier résidentiel moins fréquenté. On y trouve notamment le Gio-Ji, un temple dont l'élément central est son jardin de mousse. Des lanternes de pierre et un petit ruisseau ponctuent ce décor tranquille.

Plus loin, se trouve le temple Adashino Nenbutsuji. Fondé en 811 par le moine Kōbō Daishi, Le temple est situé dans une région où, pendant la période Heian, les défunts étaient abandonnés en plein air, souvent faute de moyens pour des funérailles appropriées. Le nom "Adashino" fait référence à ce lieu d'abandon, et "Nenbutsu" signifie la récitation du nom d'Amida Bouddha. Aujourd'hui, le temple abrite environ 8000 petites statues bouddhistes, principalement des Jizō, qui symbolisent les âmes des défunts oubliés.

Le temple est également connu pour sa petite bambouseraie, moins fréquentée que celle d'Arashiyama, offrant une expérience plus intime et tranquille.

Nuit à l'hôtel Vischio Kyoto ou équivalent.

Jour 11 : samedi 24 avril 2027
Kyoto (guidé le matin)

Vous continuerez à explorer Kyoto en bus privé le matin.

Vous découvrirez le Ginkaku Ji, ou pavillon d'Argent. Construite au XVe siècle, la villa de plaisance de Yoshimasa, huitième Shogun des Ashikaga, devait égaler par une couverture de plaques d'argent la splendeur du Pavillon d'Or de son bisaïeul, le Shogun Yoshimitsu.

Inachevée, l'humble bâtisse de bois gris patinée par le temps, devenue temple zen, renferme un trésor : le jardin de sable et de graviers, conçu par le grand maître Soami, figurant le paradis bouddhique où culmine le centre de l'univers, pour les uns le mont Méru, pour d'autres le mont Fuji.

Empruntez ensuite le Chemin de la Philosophie qui relie le pavillon d'Argent au temple Nanzen Ji. Il longe le Shishigatani, un canal bordé de buissons et de cerisiers, magnifiques au moment de la floraison. Tout au long du parcours, vous croisez nombre de temples et de sanctuaires où s'exprime la foi populaire : le pittoresque sanctuaire du Corbeau, le temple du moine Eikan et sa vénérable statue du Bouddha Amitabha (Amida)…

Enfin, visite du temple Nanzen Ji, l'un des cinq grands temples zen de Kyoto, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Entouré d'un parc parsemé de statues du Bouddha et d'un jardin zen composé de pierres, ce temple édifié au XIIIe siècle, qui servit d'abord de résidence à l'empereur Kameyama, abrite aujourd'hui l'école Rinzai du bouddhisme zen.

L'après-midi est laissé libre pour vous balader au cœur des galeries marchandes de la ville et effectuer vos achats.

Nuit à l'hôtel Vischio Kyoto ou équivalent.

Jour 12 : samedi 25 avril 2027
Kyoto - Kanazawa (guidé le matin)

Ce matin, un transfert de bagages sera prévu jusqu'à Tokyo. Cela vous permettra de voyager léger (merci de prendre un sac à dos pour deux nuits). Vous prendrez ensuite un train express puis un Shinkansen pour Kanazawa. La ville n'étant pas très étendue, vous pourrez la visiter à pied.

Vous flânerez au marché d'Omicho dont les étalages débordent de victuailles fraîchement débarquées ! Ses quelques rues couvertes offrent un surprenant spectacle de couleurs et de formes : poissons luisants, crustacés en tous genres et autres étrangetés maritimes. Le tumulte général participe à l'ambiance pittoresque dans ce marché ayant quelques trois siècles d'âge. Un déjeuner est prévu sur place.

L'après-midi est laissé libre pour flâner à votre rythme en centre-ville et pourquoi pas découvrir le musée d'art contemporain ainsi que les nombreuses boutiques d'artisanat local (poterie, laque, textile…).

Vous serez les hôtes de l'hôtel Mitsui Garden Hotel Kanazawa, adresse moderne et raffinée située à proximité immédiate des principales attractions de la ville telles que le jardin Kenrokuen, le musée d'art contemporain du XXIe siècle, ainsi que le marché Omicho.

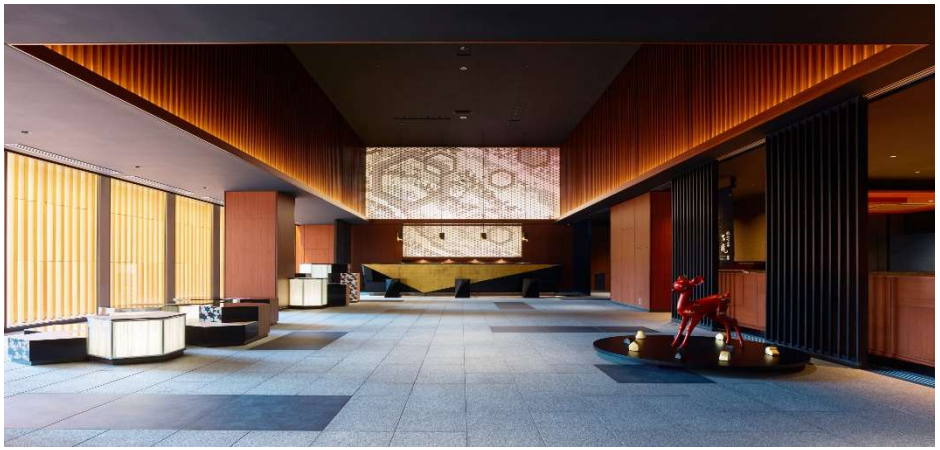

L'hôtel propose 158 chambres non-fumeur, avec des superficies variant de 21 m² à près de 50 m². Elles sont confortablement équipées et incorporent plusieurs éléments de décoration d'inspiration japonaise.

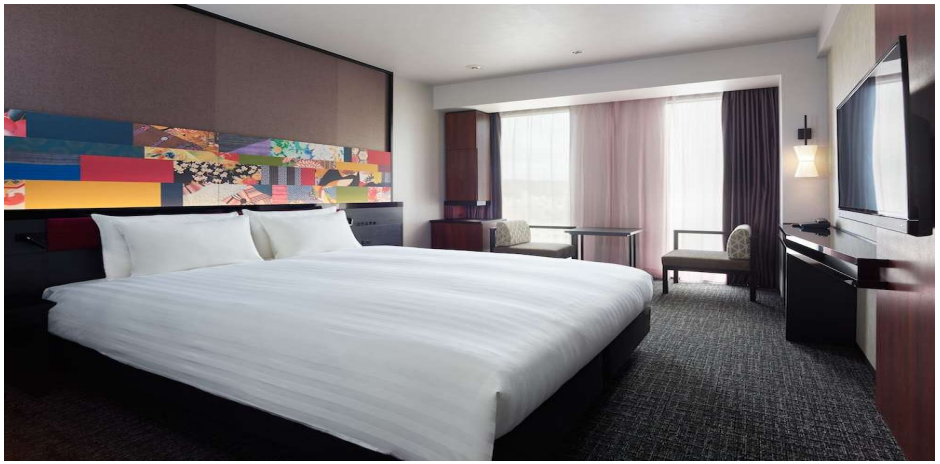

Servi au restaurant Noukabanzai Mantei, le buffet petit-déjeuner Obanzai, utilise des ingrédients et des assaisonnements locaux et s'inspire des méthodes de cuisson traditionnelles de Kaga et de Noto. Bien sûr, des fruits de mer pêchés dans la mer du Japon toute proche seront servis, mais vous trouverez également une fantastique sélection de légumes de Kaga et de porc de Noto.

Au treizième étage, vous trouverez également un bain japonais public, accessible gratuitement et offrant une vue panoramique sur la ville.

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Hotel Kanazawa ou équivalent.

Jour 13 : dimanche 26 avril 2027
Kanazawa (guidé)

Vous vous rendrez tout d'abord à Naga machi, ancien quartier de samouraïs magnifiquement préservé, pour vous plonger dans l'atmosphère des villes féodales d'autrefois. Vous visiterez la résidence de la famille Nomura, connue pour son très beau jardin en cascade qui recrée un décor de montagne.

Vous découvrirez ensuite le splendide Kenroku-en, jardin de promenade par excellence, qui mêle des éléments classiques et modernes, tout en intégrant dans un même lieu les six perfections des jardins chinois des Song (espaces ouverts, espaces fermés, apports artificiels, substrat authentique, circulation de l'eau et notion de panorama).

Dans l'enceinte du jardin, vous visiterez la villa Seisonkaku. Véritable trésor, cette maison construite en 1863 fait partie des plus beaux vestiges de la fin de l'époque Edo (1603-1868). Elle offre aux visiteurs ses plafonds décorés avec des scènes de vie de la famille et des panneaux de bois travaillés en gravure ajourée. Mais l'attraction incontournable est surtout l'ensemble des collections privées, notamment des poupées richement ornées ou des pièces plus rares comme des kimonos de cérémonies portés par les femmes du clan.

Il existe, à Kanazawa, un jardin que le temps semble avoir oublié de partager. À l'ombre du célèbre Kenroku-en, derrière un mur discret, Gyokusen-en demeure fermé au regard des visiteurs jusqu'en 1971, un secret de famille, transmis depuis des générations par la lignée Nishida. Ce jardin fut dessiné au XVIIe siècle par Wakita Naokata, samouraï d'origine coréenne au service du clan Maeda, et porte encore, dans chaque pierre, la mémoire silencieuse des seigneurs de Kaga.

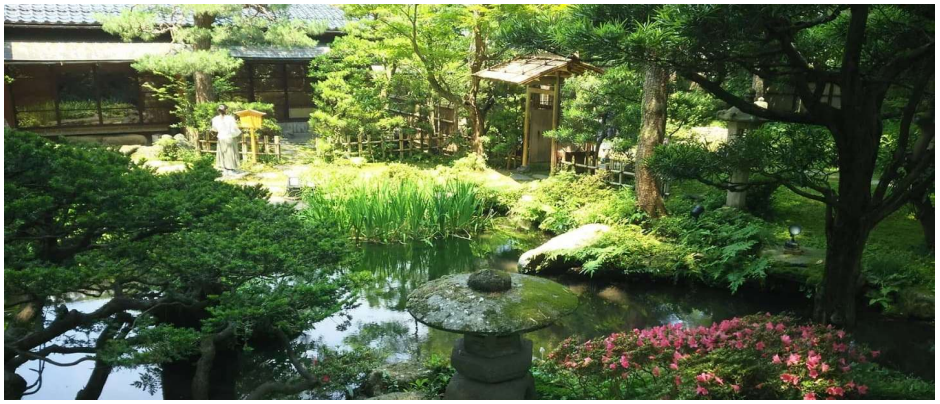

C'est ici, dans le Saisetsu-tei, la plus ancienne maison de thé de Kanazawa, que vous serez invités à suspendre le temps. La salle s'ouvre sur le jardin comme un tableau vivant ; l'eau qui alimente son bassin naît du même Kasumiga-ike qui irrigue le Kenroku-en voisin, comme si les deux jardins partageaient un même souffle.

L'hôtesse, dépositaire de l'art de l'école Urasenke, ne reçoit pas : elle accueille. Le rituel s'installe d'abord dans un silence recueilli, presque cérémonieux, avant de se déployer, geste après geste, vers une conversation plus intime. Un premier bol de matcha est préparé sous les yeux des invités, accompagné d'une pâtisserie fraîche aux couleurs de la saison ; puis vient l'instant où l'on tend le fouet de bambou à l'hôte du jour, l'invitant à son tour à composer un second bol, accompagné cette fois d'une confiserie sèche.

Enfin, retour à la tradition dans le quartier préservé d'Higashi Chaya, l'un des trois anciens quartiers des geishas de la ville, avec ses maisons de thés plusieurs fois centenaires, ses lampadaires et façades datant du XIXe siècle. La plus belle des maisons est sans doute la maison Shima. À l'étage, les pièces de réception comportent des scènes représentant les geishas chantant et dansant. On peut aussi voir des instruments de musiques traditionnels, comme les Shamisen, instrument aux trois cordes de soie recouvert de peau de chat ou de chien.

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Hotel Kanazawa ou équivalent.

Jour 14 : lundi 27 avril 2027
Kanazawa – Omiya – Tokyo (guidé)

Dans la matinée, vous prendrez un Shinkansen pour Omiya (environ 2h). Un bus sera mis à disposition pour vous rendre au musée du bonsaï.

À une trentaine de minutes du tumulte de Tokyo, il existe un village où le temps se compte en siècles plutôt qu'en heures. Le Bonsaï Village d'Omiya naît en 1925, lorsque les pépiniéristes de la capitale, chassés par le grand séisme du Kanto, viennent y chercher un sol, une eau et un air propices à leur art. De cet exode est né ce qui demeure, aujourd'hui encore, le cœur spirituel du bonsaï japonais.

C'est en bordure de ce village, et non en son cœur, que s'élève depuis 2010 le premier musée public au monde entièrement consacré à l'art du bonsaï. Le visiteur avisé prendra soin de distinguer les deux expériences : le village, fait de jardins vivants et disparates, où l'on flâne librement d'une pépinière à l'autre ; et le musée, écrin sobre et recueilli, pensé comme une introduction à cette déambulation.

On y entre comme on entre dans une bibliothèque du vivant, plus de 120 chefs-d'œuvre y sont conservés, aux côtés de pots anciens, de pierres paysagères, d'estampes et de manuscrits qui racontent, siècle après siècle, la lente conversation entre la main de l'homme et le temps de l'arbre. Certains spécimens frôlent le millénaire, et l'un d'eux fut jadis la propriété d'un ancien Premier ministre du Japon.

Au-delà des galeries, un jardin prolonge l'expérience à ciel ouvert : une sélection tournante d'une soixantaine de bonsaïs y est présentée au fil des saisons, avant que le pas ne se porte, naturellement, vers les pépinières voisines du village.

Retour en bus à Tokyo et reste de la journée libre pour flâner à votre guise et effectuer vos derniers achats avant le retour en Suisse.

Le soir, un dîner d'adieu sera prévu.

Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Kyobashi Tokyo ou équivalent.

Jour 15 : mardi 28 avril 2027
Tokyo (guidé le matin)

Après le petit-déjeuner, vous pourrez déposer vos bagages à la réception.

Dans la matinée, nous vous proposons une initiation à l'ikebana, un art très pratiqué au Japon. Ses origines remontent au VIe siècle avec l'arrivée du bouddhisme. A ce jour, on le caractérise par l'expression « wabi-sabi » qui évoque le minimalisme, l'austérité, l'imperfection et la fugacité de la vie.

Reste de la journée libre. En fin de journée, retour à l'hôtel pour récupérer vos bagages. Vous serez ensuite transférés vers l'aéroport Tokyo Haneda à 18h. Envol vers Istanbul. Nuit dans l'avion.

Jour 16 : mercredi 29 avril 2027
Istanbul - Genève

Transit matinal à Istanbul et vol de connexion pour Genève. Arrivée sur les bords du lac Léman dans la matinée.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne	**CHF 9'300.-**
Supplément pour chambre individuelle	**CHF 1'500 .-**
Supplément pour vols en classe Affaires	**sur demande**

Sur la base d'un petit groupe de 8 personnes minimum.
Maximum 12 participants.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève-Istanbul-Tokyo et retour en classe économique, taxes incluses (ou équivalent)

- L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou équivalent en chambre twin, double ou single :
  - Tokyo : Mitsui Garden Kyobashi
  - Shizuoka : Grand Hills
  - Kurashiki : Grand Cocoe
  - Matsue : Excel Tokyu
  - Tamatsukuri Onsen : ryokan Chorakuen
  - Kyoto : Vischio
  - Kanazawa : Mitsui Garden
  - Tokyo : Mitsui Garden Kyobashi

- Les repas tels que mentionnés
  (B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Les services de M. Franck Sadrin en qualité de guide-conférencier durant tout le voyage

- Les transports suivants (trains en deuxième classe) :

  - Accueil + transfert privé de l'aéroport de Tokyo à l'hôtel
  - Bus privé pour l'excursion à Ashikaga et Shiofune
  - Shinkansen Tokyo-Shizuoka
  - Bus privés pour la visite de la région de Shizuoka
  - Shinkansen Shizuoka-Himeji + Himeji-Okayama
  - Train express Okayama-Kurashiki
  - Train express Kurashiki-Matsue + bus privé
  - Bus privé pour visiter les alentours de Matsue
  - Train express + Shinkansen Tamatsukuri Onsen-Okayama-Kyoto
  - Train express + Shinkansen Kyoto-Tsuruga-Kanazawa
  - Shinkansen Kanazawa-Omiya + bus privé
  - Transfert privé Tokyo-Aéroport Haneda

- La visite des plantations de thé et wasabi à Shizuoka
- Une cérémonie de thé à Kanazawa
- Une initiation à l'ikebana à Tokyo
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons ainsi que les repas libres
- Les droits d'entrées sur sites lors de votre temps libre
- Les transferts et trajets non mentionnés
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires
- L'assurance annulation / assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

Informations pratiques

Le Japon

Superficie :	378 000 km^2 (soit environ 9x la Suisse)
Capitale :	Tokyo
Population :	plus de 123 millions d'habitants
Unité monétaire :	le Yen, 196JPY = 1 CHF (août 2026)
Régime :	monarchie constitutionnelle
Religion :	shinto (85%) et bouddhisme (71%)

Visas

Pour les ressortissants suisses, européens et américains, aucun visa n'est nécessaire pour un séjour de moins de 90 jours.

Néanmoins, les ressortissants étrangers se rendant sur le territoire japonais devront, au moment de présenter leur passeport, se livrer à la prise d'empreintes digitales et poser de face pour une photographie.

Usages

Soyez attentifs à :

- vous laver avant d'entrer dans un bain commun (onsen)
- vous déchausser avant d'entrer chez quelqu'un, ou à l'entrée du ryokan ou du temple.
- enfiler des chaussures spéciales à l'entrée des toilettes et les y laisser à la sortie
- ne pas vous moucher en public
- vous incliner pour dire bonjour et au revoir et ne jamais embrasser les gens
- ne pas vous énerver et crier si quelque chose ne va pas

Climat

Le Japon est un pays montagneux et insulaire. Ces deux éléments influencent fortement sur le climat et sa variabilité.

Le printemps japonais (de mars à mai), avec ses cieux dégagés, ses températures assez douces et ses cerisiers en fleur (généralement début avril à Kyoto), est sans doute la saison la plus célébrée, mais c'est aussi à cette période que les habitants prennent leurs vacances et plusieurs destinations sont prises d'assaut.

En juin, c'est la saison des pluies qui commence. Juillet-août sont les mois les plus chauds et humides. En septembre, l'humidité redescend mais le risque de typhons est élevé.

L'automne est une excellente saison pour voyager au Japon. Les températures sont généralement agréables et les couleurs rouge et dorée des feuilles est superbe.

L'hiver est généralement ensoleillé. Il faut cependant éviter la fin d'année car les Japonais se déplacent pour rentrer dans leur famille et de nombreux sites ferment.

Santé

Aucun vaccin n'est demandé pour le Japon, de même qu'aucune prophylaxie contre le paludisme n'est requise.

Prenez vos médicaments personnels et n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin.

Fuseau horaire

+8h (hiver) /+7 (été)

Electricité

Le courant électrique est de 100 V. Il est nécessaire de se munir d'un adaptateur universel, les prises étant formées de 2 languettes plates.

Argent

L'argent liquide est encore roi au Japon. Nous vous conseillons vivement de changer des yens en Suisse avant votre départ.

Les automates (ATM) des bureaux de postes ainsi que ceux installés dans les petits supermarchés 7-Eleven acceptent certaines cartes bancaires (postcard ou Visa) pour des retraits en yen.

Il est recommandé d'effectuer un gros retrait et de payer en espèces sur place.

Carte Suica/Icoca/Pasmo

En cas d'utilisation des métros, bus ou trains locaux à Tokyo, Kyoto ou Osaka, n'hésitez pas à utiliser votre carte de transports (Icoca, Suica ou Pasmo). Il suffit de valider à l'entrée de la station puis à la sortie pour que le montant du trajet soit débité. **La montée dans un bus se fait souvent par le milieu ou l'arrière et la sortie par l'avant.**

Vous pourrez également l'utiliser pour effectuer quelques petits achats dans les supérettes et distributeurs de boissons. Une fois le crédit épuisé, vous pourrez la recharger aux bornes automatiques des gares ou stations de métros (on peut choisir langue anglaise) Insérez votre carte, choisissez le crédit et introduisez vos billets. Il est possible de se faire rembourser le crédit restant à la fin du voyage sous certaines conditions. Les cartes Suica et Pasmo sont vendues à Tokyo et le crédit n'est remboursable qu'à Tokyo. La carte Icoca est vendue dans le Kansai et le crédit n'est remboursable que dans cette région.

Communications

Il est nécessaire de désactiver vos données mobiles à l'étranger. Nous vous recommandons d'acquérir une carte esim individuelle ou d'adapter votre forfait auprès de votre opérateur.

Langues

La langue est le japonais. L'anglais est peu pratiqué. Cependant dans les gares ou en centre-ville, on trouve régulièrement des bureaux d'informations touristiques où du personnel parle anglais.

Dans de nombreux endroits, comme les gares et les stations de métro, l'écriture latine est maintenant présente sur les panneaux et les indicateurs.

Eau potable

Aucun risque sanitaire n'est à redouter. L'eau est généralement de bonne qualité et vous pouvez consommer sans crainte l'eau du robinet, malgré son fort goût de chlore.

Alimentation

Au Japon, il n'y aucun problème d'hygiène alimentaire. L'alimentation est légère et variée.

Dans les ryokans, le repas du soir est généralement inclus et se prend le plus souvent dans votre chambre. La gastronomie japonaise peut parfois être surprenante, mais les présentations sont toujours sensationnelles.

Dans les ryokan, le petit déjeuner est japonais, avec du poisson et du riz. Dans certains ryokans, il est possible, sur demande, d'avoir un petit déjeuner à l'occidentale avec pain, beurre et confiture. Pour ce faire le mieux est de s'adresser la veille au personnel.

Si vous avez un régime particulier ou des allergies, faites-le nous savoir !

Pourboires et marchandage

Le pourboire n'a pas vraiment cours au Japon, sauf si vous avez créé un lien particulier (à ce moment-là le pourboire pourra être accepté). Si vous désirez remercier votre interlocuteur japonais, offrez-lui plutôt un petit cadeau. Le pourboire est apprécié pour un guide non japonais.

Le marchandage se limite aux marchés aux puces ou aux magasins de discount spécialisés dans l'électronique (10% de rabais, en général).

Habillement

En été, il faut prévoir un climat chaud et humide à l'extérieur. Tout étant climatisé en intérieur, il vaut mieux avoir une petite veste avec soi en cas de climatisation trop froide.

Au printemps, on peut avoir de belles journées ensoleillées et des températures agréables mais aussi des journées pluvieuses et des températures plus fraiches.

L'automne est une saison agréable souvent qualifiée d'été indien. Les températures ont cependant tendance à baisser autour de la mi-novembre.

En hiver, les journées sont généralement fraiches et ensoleillées.

La plupart des hôtels offrent un service de pressing (payant) ce qui permet de limiter les bagages. Des machines à laver et sèche-linge sont souvent à disposition.

Il est important d'avoir des chaussures confortables, faciles à ôter car vous vous déchausserez souvent.

Les hôtels japonais de toutes catégories mettent à disposition des clients des robes de chambre (yukata).

Bagages

Les Japonais voyageant léger, les trains et les bus publics ne sont pas équipés pour le transport de bagages volumineux.

Il existe un service d'expédition des bagages d'un lieu à un autre en 24 ou 48h pour une somme modique.

L'idéal est de se munir d'une petite valise de type cabine ou d'un sac à dos, qui pourra recevoir le nécessaire d'une ou deux nuits, et d'une grande valise, que vous enverrez d'un endroit à un autre. Pour ce faire, nous vous prions de vous adresser à la réception de votre hôtel au plus tard la veille de votre départ.

Matériel optique

Pour les photos, un zoom puissant sera apprécié pour les gros plans. Prenez un accu de réserve et un chargeur et suffisamment de carte mémoire.

Conseils aux voyageurs

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

Nous vous recommandons également de vous inscrire au système Itineris mis en place par le DFAE (https://www.itineris.eda.admin.ch/home/show). Vous pouvez saisir sur ce site Internet les données concernant vos voyages. Ces informations permettront au DFAE de mieux vous localiser, afin de vous contacter en cas de crise.

Conditions d'entree au Japon

A ce jour, le Japon demande un passeport valable durant la totalité de votre séjour. Depuis le 29 avril 2023, les informations sanitaires ne sont plus demandées. Le test covid n'est plus requis.

Vous devrez remplir dans l'avion (ou à l'arrivée) un document à fournir à l'employé lors de votre passage à l'immigration et un autre document indiquant que vous n'avez rien à déclarer à la douane.

Si vous le souhaitez (non obligatoire), vous pouvez vous pré-enregistrer sur le site *Visit Japan Web* et récupérer des *QR code* avant d'arriver à l'aéroport au Japon. Attention, une capture d'écran ou une impression papier du QR sont refusées. Il est nécessaire d'avoir un téléphone connecté à internet (via la Wifi de l'aéroport) ou d'avoir installé l'application offline Visit Japan Web.

https://services.digital.go.jp/en/visit-japan-web/

Partez bien assures !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OFSP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.healthytravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, …). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, …) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, …) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, …). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.
La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

«Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV se conforme à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD et à l'Ordonnance sur la protection des données de l'UE (ODSGD). Par la présente déclaration de protection des données, nous vous informons sur le traitement de vos données personnelles par nos soins ainsi que sur les droits dont vous disposez en cas de médiation ou d'organisation d'une prestation de voyage. En concluant un contrat avec Au Tigre Vanillé ou en acceptant la déclaration de protection des données, vous acceptez l'utilisation des données.

1. TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 Quelles données utilisons-nous ?

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte de CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts de CDV.

Dans la mesure où cela est nécessaire, nous sommes amenés à traiter les données suivantes :

- Données d'identification personnelle de tous les voyageurs et données passeport : nom, prénom, date de naissance, sexe, lieu de naissance, taille, etc
- Données de communication : adresse(s) physique(s), adresse(s) électronique(s), numéro(s) de téléphone.
- Données financières : numéro IBAN, numéro de carte de crédit.
- Données du voyage : date du voyage, durée du voyage, destination, itinéraire, prix du voyage, compagnie aériennes utilisées, données de l'hôtel, type de chambre, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, relation avec les personnes participant au même voyage que vous.
- Préférences : vos préférences concernant les choix à faire lors d'un voyage, vos feed-backs suite aux voyages organisés.
- Données spéciales dignes de protection : Il peut aussi arriver que CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection» comme la religion, des données médicales et d'état de santé. Par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.
- Données dans le cadre de réclamations et de cas de crise.
- Données de comportement digital : sur notre site web (adresse IP, date et heure d'accès, durée du séjour, pages ouvertes.), sur nos réseaux sociaux (identifiants, intérêts, activités, préférences de voyage..), réaction à nos newsletters (ouverture, clics, données relatives au terminal utilisé...).

1.2 Par quel canal d'information recevons-nous ces données ?

Nous traitons les données que nous recevons directement dans le cadre de notre relation avec vous, ou indirectement si elles sont fournies par vos compagnons de voyages, et toujours sur la base de votre consentement.

Nous recevons les données directement de votre part, par exemple lors d'échanges par email, par téléphone, en présentiel dans nos locaux ou dans les lieux de représentations comme un salon, par nos formulaires en ligne, par notre site internet, par nos médias sociaux, par l'envoi de nos newsletters.

Plus particulièrement nous recueillons des données personnelles dans les cadres suivants :

1.2.1 Lors d'une prise de contact

Nous traitons les données personnelles lorsque vous entrez en contact avec nous ou vice versa, par exemple par email, par courrier, par téléphone, par notre formulaire de prise de contact en ligne, ou physiquement dans nos locaux ou lors d'évènements. En règle générale, nous enregistrons les informations telles que le nom et les coordonnées de contact ainsi que le contenu (comme les envies de voyages) et la date du contact. Nous utilisons ces données pour vous fournir des informations, pour traiter votre demande et pour communiquer avec vous, ainsi que pour l'assurance qualité et la formation. Nous transmettons également les communications au sein de notre groupe Les Tigres Sa, par exemple si votre demande concerne une autre entreprise.

1.2.2 Lors de l'élaboration et la réservation d'un voyage

Dans le cadre de la réservation d'un voyage, nous pouvons être amenés à traiter toutes données indiquées au point 1.1. Nous recevons ces données directement de votre part, par exemple lors d'échanges par email, par téléphone, en présentiel avec l'un de nos créateurs de voyages, et par nos formulaires en ligne (prise de RDV en ligne, bulletin d'inscription).

1.2.3 Lorsque vous naviguez sur notre site internet ou nos réseaux sociaux

Dans ce cadre nous traitons vos données de comportement de navigation sur nos sites Internet et nos réseaux sociaux (durée, clics, pages/post consultés..), informations sur les publicités cliquées, sur votre manière d'accéder à nos services numériques, y compris le système d'exploitation, l'adresse IP, les identifiants en ligne et les détails du navigateur; ainsi que vos préférences sociales, vos intérêts et vos activités.

1.2.4 Lorsque vous nous transmettez les données personnelles concernant d'autres personnes

Nous utilisons les informations personnelles que vous nous fournissez sur les autres personnes intéressées ou inscrites au voyage. En soumettant des données personnelles d'autres personnes, vous devez vous assurer qu'elles y consentent et que vous êtes autorisé à les communiquer. Vous devez veiller à ce que ces personnes sachent comment leurs données personnelles sont traitées par nos soins et quels sont leurs droits.

1.2.5 Lors d'une candidature pour un poste de travail

Nous traitons également les données personnelles lorsque vous nous soumettez votre candidature, pour vérifier votre aptitude au poste en question, vous proposer un éventuel emploi et, si nécessaire, pour la préparation et la conclusion d'un contrat. Pour ce faire, nous avons généralement besoin des informations et documents habituels et de ceux mentionnés dans une annonce d'emploi, par exemple: candidature, état civil, enfants, statut de résidence, CV, connaissances et compétences, intérêts, références, qualifications, certificats, etc. Cela peut également inclure des données personnelles particulièrement sensibles, par exemple des données sur la santé.

1.3 Dans quel but utilisons-nous ces données ?

1.3.1 Pour fournir les produits et services que vous nous demandez

Nous avons besoin de traiter vos informations personnelles afin de fournir les produits et services que vous nous demandez. Dans le cadre de l'organisation de votre voyage, cela comprend notamment l'élaboration d'une offre de voyage personnalisée, la réservation des prestations confirmées, la gestion de votre réservation, la réception de votre feedback sur le voyage, la gestion d'éventuelles réclamations et l'exécution de tout autre prestation en lien avec nos contrats.

1.3.2 Pour gérer et améliorer nos services et nos opérations quotidiennes

Dans le souhait de fournir un service de qualité et de ne pas redemander les mêmes informations lors de chaque voyage, nous conservons les données permettant d'organiser votre prochain voyage de la manière la plus personnalisée et la plus efficace possible.
Nous utilisons également les informations personnelles pour gérer et améliorer nos produits & services.

1.3.3 Pour interagir avec vous à des fins de marketing direct

Nous traitons les données personnelles, surtout votre nom et votre adresse courriel, afin d'envoyer des informations relatives à des idées de voyages, à des évènements auxquels nous participons ou que nous organisons, à des invitations et tout autre email de type publicitaire que nous pensons intéressant pour vous. Dans le cas des newsletters par email, nous traitons également des informations relatives à votre utilisation (ouverture, liens cliqués) afin de mieux adapter nos communiqués. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages promotionnels de notre part, veuillez nous contacter à info@vanillatiger.ch. Vous trouverez également un lien dans chacune de nos newsletters pour vous désabonner.

Dans le cas d'une invitation à un évènement ou un concours que nous organisons, nous avons besoin de traiter vos données personnelles en cas de participation de votre part.

Nous ne vendons **pas** vos données personnelles à des tiers, ni ne partageons vos données personnelles avec des tiers à des fins de marketing sans votre consentement explicite.

1.3.4 Pour répondre à des dispositions légales

Nous sommes soumis à diverses obligations légales et exigences réglementaires (par exemple, droit des voyages, législation fiscale). A ces fins, vos données seront traitées par nous ou par des tiers autorisés.

1.4 Où sont stockées ces données ?

Nous savons combien il est important de protéger et de gérer vos informations personnelles. Notre société protégera vos données au mieux de nos connaissances et de nos croyances. Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos informations personnelles contre la perte accidentelle et contre l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation non autorisés.

Ces données sont stockées :

- Sur des ordinateurs
- Sur des services de stockage Cloud
- Sur des applications fournies par des sous-traitants (ERP, CRM, Tripbuilder, application de voyages, analyse web, cartographie..)
- Sur des services d'hébergements (sites internet, emails…).
- Sur des plateformes de services financiers
- Dans nos agences, en version papier

- Sur tout autre lieu nécessaire à la bonne exécution de nos services

1.5 Qui reçoit ces données ?

Vos données personnelles ne sont transmises que dans le respect des dispositions de la LPD et uniquement si un motif justificatif le permet. Vos données ne sont transmises qu'aux services qui en ont besoin pour remplir nos obligations contractuelles et légales ou pour accomplir leurs tâches respectives, par exemple :

- Les collaborateurs de notre agence, tenus à la confidentialité et faire preuve de diligence dans le traitement de ces données.
- Des prestataires de services et tiers, notamment :
  - Prestataires sur lieux de destination du voyage (par ex. agence locale, guide, hôtel, service de transfert et éventuellement d'excursion)
  - Prestataire de transport (compagnie aérienne, éventuellement ferroviaire)
  - Assureur
  - Les organismes publics (autorités fiscales, ambassades du pays de destination) en cas d'obligation légale ou administrative (par exemple, obligations de conservation, obtention de VISA, obtention des conditions d'entrée)
  - Autres organismes et prestataires de services nécessaires à la bonne exécution de nos contrats et relations commerciales.
  - Prestataires de services financiers et de paiements
- Des sous-traitants auxquels nous souhaitons faire appel pour leurs services, notamment :
  - Prestataires de services informatiques : envoi de newsletter, stockage sur le cloud, hébergement de nos emails, hébergement de nos sites internet, applications, ERP, CRM, application de voyage, TripBuilder,
  - Service de cartographie de Google Maps
  - Prestataire de services marketing et d'analyse de données type Google Analytics.
  - Fournisseurs de réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram.

1.6 Ces données sont-elles transférées à l'étranger ?

Vos données peuvent être transmises à des sous-traitants, dans le respect des dispositions légales de protection des données, si nous avons besoin de faire appel à leur service (notamment pour les services informatiques). Ces sous-traitants traitent ces informations pour le compte de CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger.

Grâce au choix de responsables du traitement des données et les accords contractuels appropriés (notamment les clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne), nous veillons à ce que la protection des données soit également assurée par des tiers pendant toute la durée de leur traitement.

Par ailleurs, pour la bonne exécution de nos services, notamment l'organisation de votre voyage, nous sommes amenés à transmettre vos données personnelles également à des prestataires de services, notamment société de transports, agences locales, hôtels, guides, prestataires d'activités, etc. Dans ces cas, le destinataire des données est responsable de la protection de celles-ci.

A noter que ces derniers se trouvent dans le monde entier, et notamment dans des pays qui ont des réglementations sur la protection des données beaucoup plus légères qu'en Suisse, voire inexistante.

Enfin, sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

1.7 Combien de temps mes données personnelles sont-elles conservées ?

Notre société conserve les données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour les finalités pour lesquelles elles sont traitées.

2. Utilisation de cookies, plugin et lien avec les reseaux sociaux

Lorsque vous visitez notre site Web, des informations sous forme de cookies peuvent être stockées sur votre ordinateur afin, par exemple, de reconnaître les préférences des visiteurs et de concevoir le site Web en conséquence. Cela nous aide, par exemple, à faciliter la navigation et à atteindre un haut degré de convivialité.
Les cookies sont des fichiers texte qui sont stockés sur le disque dur de l'utilisateur lorsqu'il visite un site Web. Ils sont sans danger pour votre ordinateur et ne peuvent pas être consultés par des tiers. Ils permettent de stocker des informations pendant un certain temps et d'identifier l'ordinateur de l'utilisateur.
Vous pouvez vous opposer à tout moment à la collecte et au stockage de vos données via ce service. Si vous voulez éviter l'activation des cookies, désactivez-les dans votre navigateur. Veuillez noter toutefois que la désactivation des cookies peut restreindre l'utilisation du site Web et des services offerts.

Sur notre site Web, nous utilisons les outils et applications suivantes :

- Google Analytics (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour analyse de votre utilisation de ce site Web
- Google AdSense (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour l'intégration d'annonces publicitaires.
- Google Maps (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour le service de cartographie

Pour plus d'informations, voir la déclaration de confidentialité de Google.
Sur notre site Web, vous trouverez des liens vers des réseaux de médias sociaux tels que Facebook, et Instagram. Il ne s'agit pas de plug-ins fournis par le fournisseur, qui transmettent des données au fournisseur lorsque la page est chargée sans que l'utilisateur n'ait aucune influence.
Derrière les boutons vers les réseaux de médias sociaux, il n'y a qu'un lien vers le réseau de médias sociaux, y compris le transfert du site Web à partager. Aucune donnée d'utilisateur n'est transmise du site Web au réseau de médias sociaux.
Si vous êtes déjà connecté au service de médias sociaux concerné au moment où vous cliquez sur le bouton, la boîte de dialogue de partage le détectera afin que vous puissiez partager le contenu directement. Si ce n'est pas le cas, il vous sera demandé de vous connecter au réseau des médias sociaux.
A partir de là, vous serez sur le site web du réseau de médias sociaux respectif.

3. Vos droits

Vous pouvez vous opposer à tout moment au traitement de vos données, en particulier dans le cadre de la publicité directe.

Droit d'accès
Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

Droit de rectification
Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

Droit de suppression
Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

Droit de restriction
Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

Droit de portabilité
Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

Droit de recours
Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

Droit de rétraction
En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

4. Information

CDV a désigné un responsable de la protection des données (DPO) chargé de surveiller la conformité au RGPD et de traiter les questions relatives à la protection des données. Par ailleurs, nous fournissons une formation régulière à nos employés concernant les questions de protection des données et leur rôle dans la conformité au RGPD.
Si vous souhaitez connaître les données personnelles que nous détenons à votre sujet, veuillez nous contacter par e-mail à dpo@vanillatiger.ch ou bien nous écrire à l'adresse : Au Tigre Vanillé, Rue de Rive 8, 1204 Genève.
La présente rédaction a été achevée en août 2023.

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève